



Le Coloriste Enlumineur.

Journal d'enseignement du dessin, de la miniature,
des émaux, de l'aquarelle, de la peinture sur verre, sur
soie, etc., à l'usage des amateurs et professionnels.

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Prix de l'abonnement

Un an, 200 15 fr^s

Six mois, 200 8 fr^s

DESCLEE DE BROUWER

Editeurs rue S. Sulpice, 30, Paris.

COMMISSION

Fabrication française recommandée

EXPORTATION

aux Missions, Communautés et Commissionnaires exportateurs.

V^{VE} A. MERCIER

1 rue du Sommerard Parcheminier
Spécialité de Veau Vêlin et Parchemins pour la
Peinture à l'Aquarelle, la Miniature, le Dessin au
Pastel, l'Imagerie, Eventails, Canons d'Autels,
Livres d'heures.
Fournisseur des principaux Etablissements religieux.

Pour tous vos travaux nécessitant l'emploi des
GELATINES en feuilles et en cartes préparées pour
peinture, adressez-vous en confiance chez

TOPART & DE SOYE, Fabricants
5 rue Debelleye, PARIS
Franco Echantillons en se recommandant du Journal

—#— A. LIPS —#—
5 rue Nicolas Flamel.

Dépôt des Papiers du Japon de la Manufacture Impér.
Dépôt du Papier Opaline pour Images religieuses.
Dépôt du Papier à la forme de Van Gelder Zonen.



RELIGION (Art. de)

DELATOUR & C^o, V^{VE}FENOUILLET Succ^r
PARIS, 22 rue de Picardie, PARIS.

Croix rondes et Croix plates, Croix en peluche
et bénitiers.

ARTICLES SPÉCIAUX POUR PÈLERINAGES.
Médallions en tous genres et toutes langues.
Cadres en tous genres, pour photographies, sujets
religieux, etc.
Fournisseur des principaux Etablissements religieux.

NANCY (Meurthe-et-Moselle)

Nous recommandons tout particulièrement à notre clientèle
de cette région de se fournir pour tous les ARTICLES pour la

Peinture à l'huile, les Beaux-Arts, etc.
à la Maison de L'ARC-EN-CIEL,
15, rue Raugraff,

Fournisseur des principaux établissements religieux.

Maison CHENAL & G. EDOUARD

V. MULARD Succ^r

F^t de Couleurs super fines pour la peinture à l'huile,
l'enluminure, l'aquarelle, la gouache, le pastel, etc.

Encres de Chine véritables, 1^{re} qualité.
FOURN. DE NOMBREUSES COMMUNAUTÉS.
8 rue Pigalle, PARIS.

COULEURS SPÉCIALES POUR FLEURS ARTIFICIELLES.

FABRIQUE D'EVENTAILS



et Ecrans pour Corbeilles
de Mariage et Cadeaux

PEAUX, SOIE, GAZE, CRÈPE
apprêtés pour peindre

RÉPARATIONS

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

H. TEMPLIER,

9, Boulevard St.-Denis, PARIS.

Maison de confiance particulièrement recommandée.
Fournisseur des Etablissements religieux.

CARTES DE CONGRATULATION
POLYCHROMES

Formats variés à fr. 10-00, 5-00, & 2-50

les cent exemplaires

Société de Saint-Augustin.

COULEURS EXTRA-FINES
pour la MINIATURE

en tubes, moites, tablettes, pastilles — Couleurs à l'huile,
Boîtes garnies pour le pastel, le dessin, la peinture,
Articles de dessin, de peinture et sculpture.

13 Méd. aux Expositions — Envoi franco du Tarif

CHEVILLET,

A. GRENIER, Succ.

31, rue Vieille du Temple, PARIS.

ALMANACH illustré des Familles pour 1894.

Prix : fr. 0-50 — En vente à la Société de Saint-Augustin.

AVIS IMPORTANT.

Le Coloriste Enlumineur met à la disposition de ses lectrices et abonnés, ses ateliers de dessin et d'enluminure, pour la composition et l'exécution de tous travaux artistiques : croquis, dessins au trait ou en couleurs, pages enluminées, souvenirs de mariage et autres, diplômes, menus à sujets spéciaux, armoiries, aquarelles etc.

Des avant-projets sont soumis aux clients, en même temps que des prix raisonnables leur sont indiqués.

Le Coloriste Enlumineur met aussi ses presses lithographiques à la disposition des abonnés désireux de faire reproduire leurs compositions et travaux divers à un nombre plus ou moins grand.



Tube aquarelle No 600.

COULEURS SUPERFINES

pour la peinture à l'huile, l'aquarelle, la gouache
COULEURS pour la PEINTURE sur PORCELAINES
et sur VERRE

couleurs transparentes pour colorier les photographies
Pastels surfins tendres et demi-durs.

BOURGEOIS Aîné, à PARIS

MAGASINS :
31, rue du Caire.

USINES :

22, r. Claude-Tillier
& à Senon (Meuse).

Bâton aquarelle No 10.

ENCRE DE CHINE LIQUIDE
indélébile et imputrescible

BOITES GARNIES

pour la peinture à l'huile, la gouache, l'aquarelle,
l'enluminure, la photominiature, la photopenteure,
la peinture-émail, etc.

BOITES FANTAISIE

garnies de couleurs naturelles et de couleurs sans
danger pour les enfants.

MATÉRIEL D'ARTISTES

chevalets, sièges, toiles, parasols, etc. etc.

NOUVELLE PÂTE PLASTIQUE

conservant indéfiniment sa malléabilité.

Le Coloriste Enlumineur.

LA PEINTURE SUR VERRE.

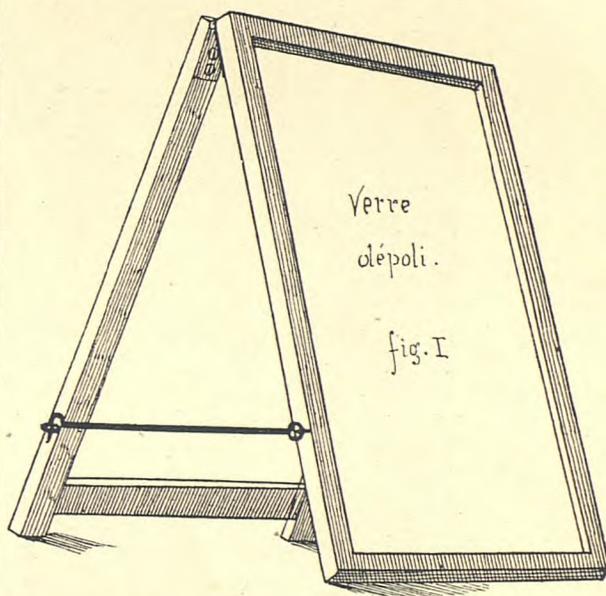
A PRÈS le court exposé historique que nous avons donné précédemment, nous continuons, comme nous l'avons fait pour la miniature et l'enluminure, par l'exposition des moyens les plus pratiques, succinctement décrits, afin de permettre aux lecteurs du *Coloriste enlumineur* de pratiquer l'art charmant du verrier amateur.

Comme atelier, dès qu'on supprime les parties qui appartiennent directement à l'homme de métier, la première pièce venue, si elle est suffisamment éclairée, peut être utilisée : la peinture sur verre n'étant pas comme l'enluminure un art délicat, craignant la poussière, les précautions à prendre sont moindres.

L'important est de choisir son jour, qui doit éclairer franchement le châssis-support qui sert de chevalet, dont le verre doit être dépoli, tamisant ainsi ce que la lumière a de trop brutal ; du reste par le dessin que nous donnons ci-contre nos lecteurs verront comment se fait l'installation.

En suivant notre méthode habituelle, nous allons examiner quels sont les outils indispensables à l'amateur ; et aux annonces du *Coloriste*, nos lecteurs trouveront les renseignements qui les concernent.

Le premier et le plus indispensable de ces outils est le châssis-chevalet, contre lequel il appuie son travail, qu'il doit faire, ainsi que l'indique notre dessin, à contre-jour. Celui qui figure sur notre dessin (*le peintre-verrier*) est d'un modèle trop grand pour un amateur qui se borne à la peinture de petites verrières. Aussi notre figure n° 1 donne un modèle plus petit, que l'on peut commodément placer sur une table.



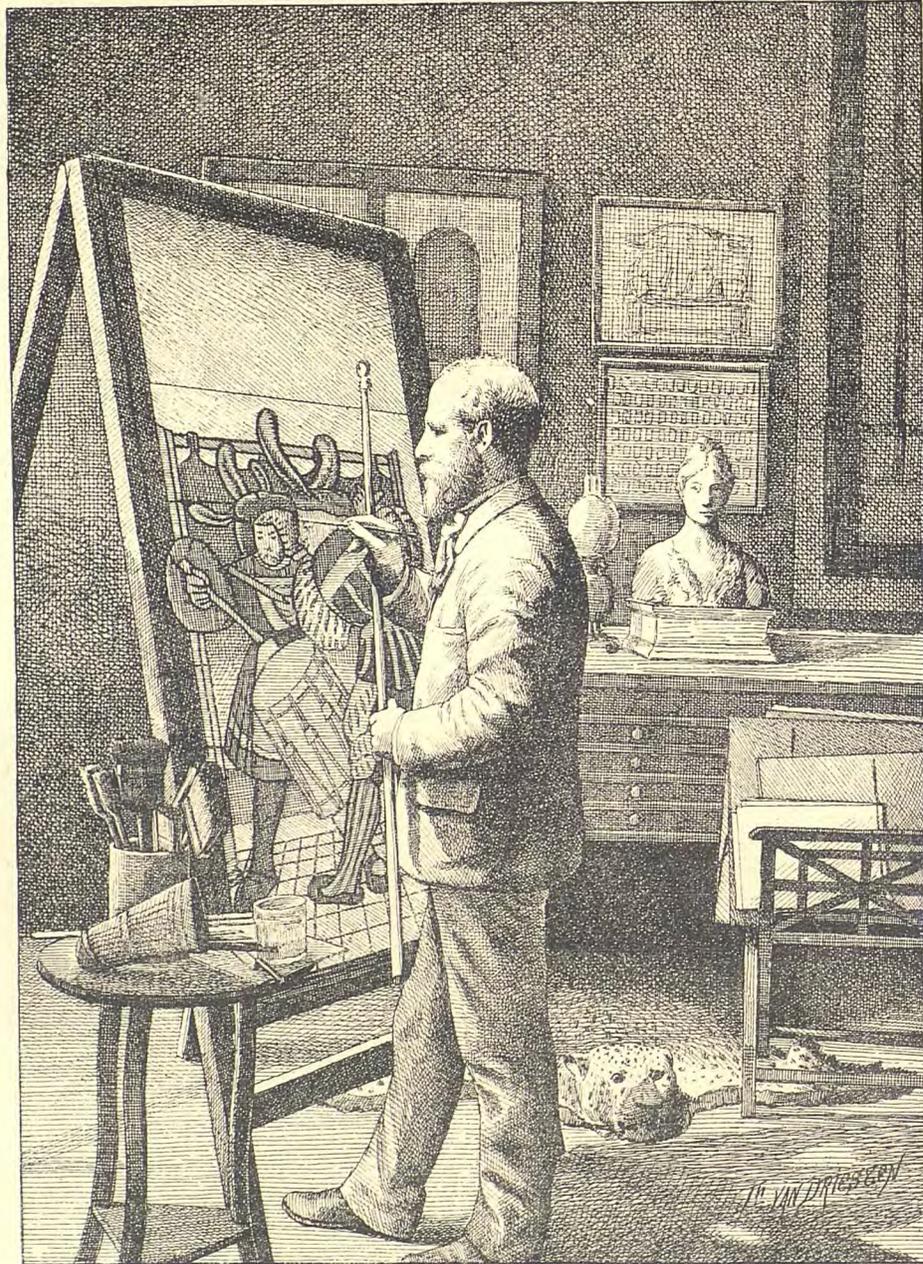
Le premier menuisier venu peut le construire, car nous ne pensons pas qu'il s'en trouve dans le commerce de tout fait : est-il besoin de dire que le luxe est superflu ? Il est permis cependant ; mais en ce qui nous concerne, nous nous sommes contenté de bois de sapin à peine dégrossi ; nos lecteurs peuvent donc faire comme il leur plaira : l'essentiel est que ce chevalet soit d'aplomb et solide.

Puis, vient l'appuie-main, que l'on peut

remplacer par une simple canne ou un bâton de bois quelconque.

En passant, je crois devoir faire une simple remarque dans l'intérêt du lecteur et dissiper ainsi l'embarras où il se trouverait

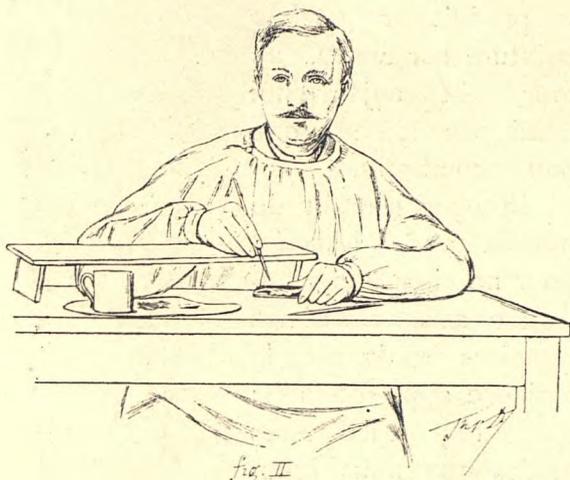
s'il voulait s'installer en suivant les indications contenues dans nos gravures : dans l'une, celle de la page 29, n° 4 du *Coloriste*, nous représentons le peintre assis, dans celle du présent numéro nous le voyons



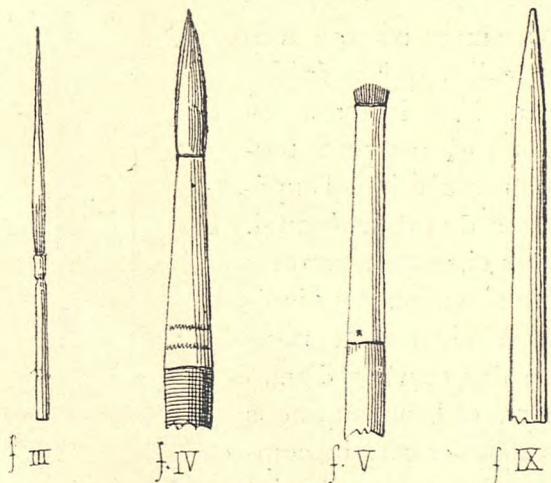
debout. Que cela ne l'embarrasse pas, chacun s'installe comme il lui convient ; dans notre première gravure, le peintre exécute une petite pièce, plus commode à faire, installé sur une table ; dans l'autre, le peintre

a devant lui un vitrail de grande dimension, pour l'exécution duquel l'attitude debout convient mieux en raison de l'inclinaison plus accentuée du chevalet. Mais il n'y a point de règle : si l'on trouve un moyen

commode de s'asseoir sans contrainte devant la pièce en cours d'exécution, il n'y a aucune raison pour n'en pas profiter. C'est là une simple question d'habitude et de convenance personnelle.



Prenons la boîte aux outils, boîte quelconque, nous y trouvons : 1° la glace à broyer; 2° la molette en verre déjà décrites dans notre cours d'enluminure, puis 3° l'appui-main pour le trait, fig. II; 4° quelques



pinces au trait; 5° quelques pinces à peindre en martre ou putois de nos divers; 6° quelques brosses en soie de porc, grandeurs variées et dont on aura coupé de très près les soies — ces brosses servent à éclairer, c'est-à-dire à enlever la grisaille dans les parties éclairées du travail; 7° un

putois; 8° un blaireau; 9° l'ébouriffoir (facultatif); 10° une pointe en os, pour enlever en clair. Pour cette dernière opération, l'extrémité de la hampe d'un pinceau peut même remplacer la pointe.

Les figures intercalées dans le texte aidant, nos lecteurs ne seront plus embarrassés. C'est là, comme on voit, un matériel peu coûteux et point encombrant.

L'appui-main pour le trait est comme le châssis-chevalet, un outil qu'on se fabrique soi-même le cas échéant. La figure III, qui le représente, indique en même temps la façon d'en user, et plus loin l'on trouvera les renseignements complémentaires.

Ajoutons à la liste qui précède quelques boîtes de grisailles (de 50 grammes) en poudre, dont une de grisaille au trait. Un flacon d'essence de thérébentine rectifiée, un flacon d'essence grasse, un peu de gomme arabique en poudre, et voilà l'amateur en possession de l'indispensable.

Nous nous occuperons plus loin des diverses grisailles et des émaux, mais disons de suite que celles que l'on achète en poudre et que l'on broie et prépare soi-même sont de beaucoup préférables à celles qu'on achète en tube.

Les couleurs en tube, quoi qu'on fasse, s'altèrent avec le temps et nous ménagent des mécomptes à la cuisson; celles en poudre, préparées au moment de l'emploi, soit à l'essence, soit à l'eau, donnent toujours de bons résultats, surtout si l'on a pris la précaution d'étudier préalablement quelle façon convient le mieux, ce dont on se rend facilement compte en exécutant des

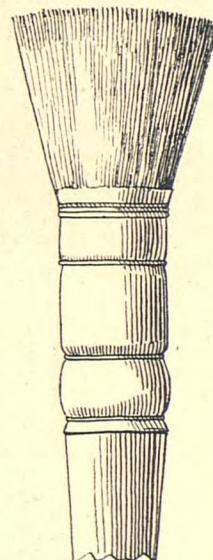
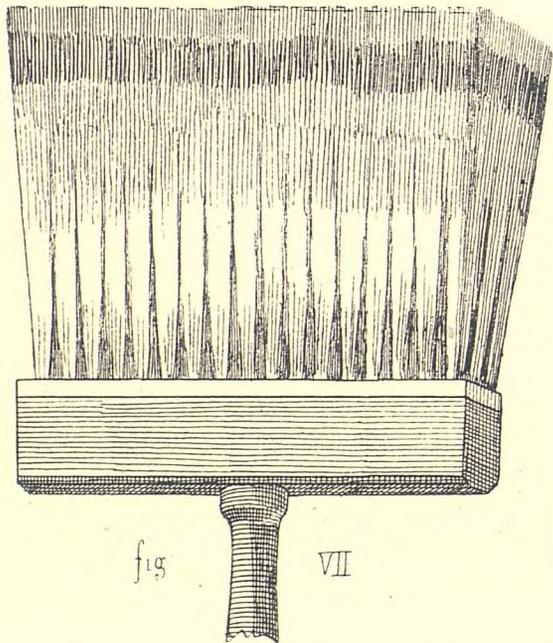


fig. VI

graduations multiples de chacune des grilles qu'on emploie, sur des morceaux de verre de petite dimension, que l'on cuit ou fait cuire chez son verrier.

Dans tous les arts soumis aux exigences du feu, la grosse question est la cuisson. Elle effraye toujours, et à juste titre, les débutants ; mais, nous l'avons dit en commençant notre article de la *peinture sur verre*, cette question est singulièrement simplifiée aujourd'hui.

Jadis l'installation d'un four était une entreprise compliquée ; cela en serait encore une, si l'amateur voulait aborder des verrières de grande dimension ; mais en restreignant leur cadre, en bornant leur action aux petites pièces, ce qui sera le cas, croyons-



nous, de beaucoup de personnes qui veulent bien nous faire l'honneur de suivre nos conseils, la difficulté n'existe plus, surtout si elles procèdent comme nous l'avons fait nous-même, n'exposant au feu, pour nous initier, que des essais de peu de valeur.

Si, par suite d'inexpérience, les premiers résultats ne répondent pas à notre attente, la perte n'est pas grande : on recommence

jusqu'à complète satisfaction ; alors seulement on entreprend des travaux sérieux, lorsqu'on connaît bien la façon de les fixer.

Que nos lecteurs se renseignent auprès des maisons qui fournissent spécialement les produits propres à la peinture sur verre, un four est aujourd'hui aussi peu coûteux que peu encombrant.

En nous servant du pyrofixateur Lacroix, pour ne citer que celui-là, nous avons réussi nos premiers essais, sans le moindre apprentissage ; peut-être y a-t-il d'autres modes que nous ignorons et qui donnent des résultats satisfaisants.

Nous y reviendrons du reste lorsque nous en arriverons à l'opération de la cuisson, que nous décrirons consciencieusement comme toutes celles qui précéderont. Nos lecteurs en tous cas, peuvent toujours recourir à l'expérience du professionnel. Ceux-ci, nous en sommes convaincu, ont tout intérêt à aider à la réussite des œuvres d'amateurs, et beaucoup nous en sommes certain, compléteront même gracieusement nos indications par des démonstrations pratiques que le lecteur saisira bien plus facilement après avoir lu ces lignes que nous nous efforcerons de simplifier, afin de les mettre à la portée de chacun.

(A suivre.)

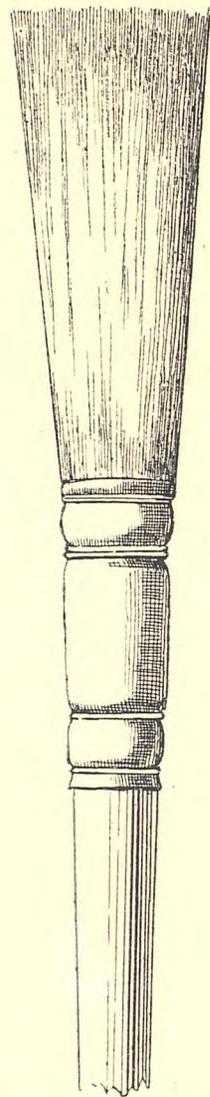
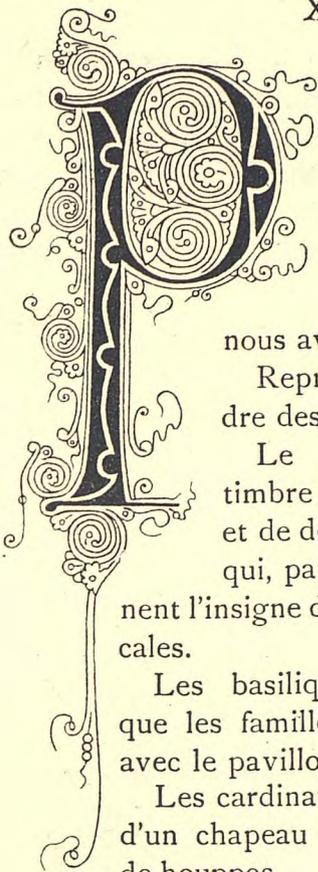


fig. VII

* * *

Les armoiries ecclésiastiques, d'après la tradition Romaine.

X.



POUR résumer tout ce qui précède et en rendre l'application plus facile, il ne sera pas inutile d'envisager d'ensemble ce que nous avons étudié au détail.

Reprenons suivant l'ordre des dignités :

Le Souverain Pontife timbre ses armes de la tiare et de deux clefs en sautoir, qui, par concession, deviennent l'insigne des basiliques patriarcales.

Les basiliques mineures, ainsi que les familles papales, timbrent avec le pavillon en pal.

Les cardinaux somment leur écu d'un chapeau rouge à cinq rangs de houppes.

Les archevêques ont droit à une croix à double croisillon et au chapeau vert à quatre rangs de houppes.

L'évêque prend une croix simple et un chapeau vert à trois rangs de houppes.

Les abbés généraux timbrent l'écusson d'une mitre et d'une crosse et le somment d'un chapeau de sable à trois rangs de houppes.

XI.

TOUT dignitaire du clergé régulier qui accepte des fonctions ecclésiastiques dans le clergé séculier, joint à ses armoiries personnelles celles de l'ordre auquel il appartient. Il les met à son gré en parti ou en chef. Pour ne citer que des exemples récents, Benoît XIII mettait l'écusson des frères prêcheurs au-dessus du sien, Clément XIV abaissait ses armoiries sous le chef de l'ordre de saint François, et Pie VII et Gré-

goire XVI faisaient un mi-parti, l'un des bénédictins et l'autre des camaldules. Cette règle s'observe seulement pour les dignités épiscopale, cardinalice et papale, et non pour les dignités conventuelles.

Jamais on ne doit s'aviser, ce que j'ai pourtant vu en France, de superposer ses propres armoiries à celles de l'ordre ou de l'institut auquel on appartenait par sa profession.

XII.

LES armoiries, ayant pour but immédiat de faire reconnaître les personnages dont elles précisent la dignité, ont pour cela même une destination éminemment utile et pratique. Voici les règles les plus ordinaires relativement à leur emploi.

Les armoiries se placent en tête de tous les documents officiels, manuscrits ou imprimés, afin de faire voir au premier coup d'œil de qui ils émanent.

Elles se gravent sur le sceau, afin de donner un caractère d'authenticité aux pièces sur lesquelles on l'appose.

Elles reparaissent sur les panonceaux en bois peint que l'on dresse, en signe de juridiction ou de protectorat, aux portes des églises, monastères, séminaires, hôpitaux, oratoires de confréries et autres lieux pies. C'est ce qu'observent à Rome et ailleurs le pape, les cardinaux et les prélats, ainsi que les évêques dans leurs diocèses respectifs.

Tout lieu exempt et relevant directement du Saint-Siège portera les armoiries du Souverain-Pontife. Le cardinal met les siennes sur les établissements dont il a été établi le protecteur par indult apostolique. Enfin les prélats ou dignitaires, chargés à titre quelconque de l'administration spirituelle ou temporelle ou même purement honorifique d'une confrérie, ne négligent pas de constater leur prééminence par un écusson

placé au-dessus de la porte de l'oratoire, de la confrérie ou du lieu pie confié à leurs soins.

Les armoiries sont un signe de propriété ou de donation, sur les vases sacrés, les ornements d'église et les tentures dont on pare le lieu saint.

Pour les vases sacrés, la sacrée Congrégation des Rites ne fait pas difficulté de les autoriser, laissant au goût de chacun le soin de les placer où bon lui semble.

Pour les vêtements, il y a un ordre traditionnel que l'on ne pourrait changer ni modifier sans de graves motifs. Ainsi l'écusson se brode sur la chasuble, au bas de l'orfroi de la partie postérieure; sur la chape, en avant, au bas de chaque orfroi; sur la tunique et la dalmatique, au bas du dos; sur l'étole, de chaque côté et à hauteur de la poitrine; sur la tiare et la mitre, aux extrémités des fanons; sur le devant d'autel, au milieu ou de chaque côté de la croix; sur le dais, tant de l'autel que du trône et des processions, aux extrémités des pentes.

Les cardinaux jouissent du privilège d'avoir dans leur antichambre un dais rouge surmontant une espèce d'autel, *credenzone*, à gradins et entouré de bancs. Les armoiries s'étalent sur le dossier du dais et sur les bancs; on en orne aussi les portières et leurs voitures. Les évêques peuvent avoir un dossier armorié, de couleur verte, mais sans dais.

Les basiliques ont leurs panonceaux à l'extérieur de l'édifice, et leur écusson sur les banquettes du trône et des chapiers.

Le cierge pascal porte, à Rome, les armoiries de l'église ou de l'ordre. On écussonne aussi ceux qui sont offerts au pape, à la Chandeleur.

Les armoiries, au sacre des évêques, ornent les pains et barils offerts au consécrateur.

XIII.

LA présence des armoiries sur les vêtements sacrés et les ornements d'église soulève une question que je ne veux pas

éluder, à savoir si leur apposition est permise et convenable.

Non seulement je ne connais aucune loi canonique qui s'y oppose, mais je constate que les Congrégations Romaines ont donné raison à l'église de Rome, qui suit cet usage, au moins depuis le XIII^e siècle, sans parler de la coutume, qui a maintenu cette tradition jusqu'à la Révolution.

Quant à l'inconvenance de ce droit, je ne puis la comprendre et me permets, en conséquence, de ranger parmi les *pieuses exagérations* les paroles un peu trop *égalitaires* et exclusives que je lis dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. VII, p. 505 :

« L'usage de mettre les armoiries d'une famille sur les ornements servant au culte, a été généralement répandu dans le XIV^e, le XV^e et le XVI^e siècle. Il ne faut pas cependant croire que cette coutume ait été admise par les lois de l'Eglise. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les critiques qu'en ont faites plusieurs écrivains sacrés, tels que Jean Tauler, savant dominicain, mort en 1361; Gabriel Pallota, archevêque de Bologne au XVI^e siècle, l'ami de saint Charles Borromée, qui a publié un ouvrage contre l'usage des armoiries de l'Eglise; enfin M. Bourdois, dans son livre des *Sentiments et Maximes*, où on lit ce qui suit : « Ceux qui font porter leurs armes sur des chasubles « à des prêtres célébrant la sainte messe, comparent « ces prêtres à des mulets, puisque les uns comme les « autres sont couverts des armes de monsieur et de « madame. Chose infâme, toute remplie de superbe « pour les messieurs et les dames, et de bassesse de « courage pour les prêtres. » Tauler, savant dominicain, dit « que ceux qui mettent des armoiries ou des noms sur des présents faits à l'Eglise cherchent leur récompense sur la terre. Un vassal aurait mauvaise grâce à mettre ses armes sur un présent qu'il veut faire à son seigneur. L'autel et le prêtre qui représentent JÉSUS CHRIST, sont-ils moins estimables qu'un écuyer, qu'un valet de chambre? Faut-il les mettre au rang des chars et des laquais, en faisant porter leurs livrées aux uns et aux autres ? »

Collet, dont le jugement avait été faussé par le gallicanisme, hésitait à accepter les armoiries. Cependant il n'était pas sur ce point aussi absolu que les écrivains qu'il citait.

(A suivre.) X. BARBIER DE MONTAULT,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Les Billets des Rois.

LECTEUR ou lectrice, en cette saison maussade qui vous tient captif en votre demeure et vous dispose à des passe-temps artistiques, vous auriez peut-être envie de peindre, s'il ne vous manquait un joli sujet. Or je vais vous en proposer un, qui est tout actuel et bien de circonstance. La fête des Rois approche ; si nous préparions, pour nous amuser en famille, une jolie série de billets en couleurs, qui serviront à tirer *le Roi* et qu'ensuite parents et amis garderont comme un modeste petit souvenir de votre talent ? — Dans la pensée que le goût pourrait vous en venir, nous vous offrons ici l'esquisse toute faite de ce travail aisé sous la forme d'épreuves au trait, prêtes à être enluminées découpées..... et puis tirées... au sort.

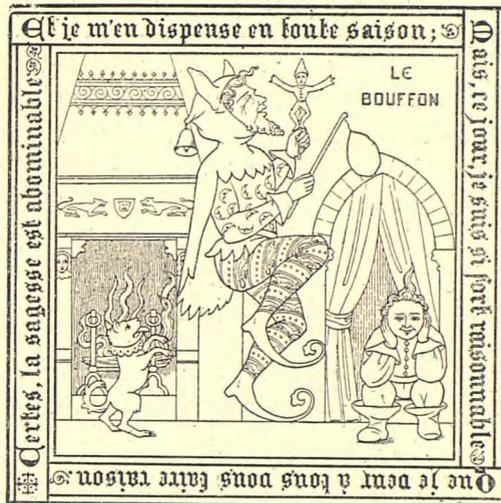
Cette une coutume immémoriale, et qu'il serait fâcheux de laisser tomber en dé-



suétude, d'élire un roi, et tout son personnel dans l'intimité du foyer, la veille de l'Épiphanie. Elle doit avoir régné partout où le christianisme a répandu ses bienfaits.

Un érudit flamand, M. E. Vanderstraeten, découvrait tout récemment dans les comptes

communaux de Furnes, un passage daté de 1469, où il était question de 6 cannettes de vin fournies au roi du Plumpotte (du gâteau de la fève). En 1485, l'archiduc Maxi-



milien prenait la ville d'Audenarde par surprise, grâce à la douce ivresse où étaient plongés les gardes du château, qui avaient élu un Roi...



On conserve des *billets des rois* édités à Bruges en 1578. A cette époque ces billets épiphaniques sont d'une grande distinction et de cachet remarquable. Mais au XVII^e S. ils deviennent des caricatures pleines d'afféterie et d'insipidité.

Les plaisantes attributions qu'assignait le billet, étaient exercées sur l'heure, et dans certains cercles on revêtait des habits spéciaux pour les différentes charges. A Lille,

chaque convive chantait les couplets de son personnage sur l'air du mirliton.

A Gand on rencontre dès 1688 mention de feuilles ou placards de billets du *jeu de la Royauté*. Voici en outre une annonce de l'imprimeur gantois A. Graet, en 1716: «Nouveaux billets des Rois, très curieux munis de drôles et divertissantes rimes pour l'amusement de tous les amateurs. Prix: un sou». A cette époque l'impression de ces billets faisait la fortune des éditeurs. D'ailleurs, aujourd'hui encore le tirage annuel monte à Lille à 50,000 exemplaires. L'usage est flamand: les billets sont tirés à Lille avec texte double flamand et français. Les anciens billets étaient imprimés au trait et enlumines à la main. Voilà le procédé auquel il faudrait revenir! Nous engageons nos abonnés à s'y essayer à l'aide des esquisses que nous leur offrons. — La maison Desclée a inauguré le billet en chromo, de grande saveur artistique.

Voici comment ces compositions sont appréciées, non pas dans un article de réclame, mais dans un livre érudit et très sérieux que M. Ed. Vanderstraeten a récemment publié sous ce titre: *Les billets des Rois en Flandre*

« Le genre de billets que je viens d'analyser (il consacre plusieurs pages à leur description) est soigneusement imprimé sur bristol, avec de ravissants encadrements et une élégante ligature polychromée. Il y a des exemplaires polychromés aussi et renfermés dans une gracieuse boîte, annonçant plus encore que le soin scrupuleux donné aux gravures néo-archaïques et au texte en caractères gothiques, le but que s'est proposé l'éditeur: faire pénétrer dans les demeures des gens aisés le goût du beau, le culte de l'art, en même temps que l'utilité de la douce récréation autour du foyer patriarcal, le tout mêlé à une teinte religieuse qui ne dépare point les visées principales. »

L. C.

Nos planches.

Pl. XV^e. Suivant notre promesse nous donnons ici la coloration du sujet: *Vocation de Jeanne d'Arc* paru au trait dans un de nos précédents numéros.

Nous espérons que cette planche en riche chromolithographie trouvera bon accueil près de nos

lecteurs et lectrices et que tous en tireront bon profit en s'essayant à la peinture de ce joli motif dont nous tenons des épreuves au trait à leur disposition.

Pl. XVI^e Suite de l'alphabet orné du XIV^e siècle.

Questions et Réponses.

M^{me} G. S. N^o 151.

- 1^o Avant de peindre, passer légèrement de l'alcool à 95° à l'aide d'un pinceau en ayant soin de ne pas revenir immédiatement à la même place.
- 2^o Ou bien passer de la gomme sandaraque en saupoudrant et frotter ensuite avec de l'ouate, épousseter avec un plumeau et peindre après.

M^{me} J. C. N^o 164.

- 1^o Demander les tarifs aux maisons spéciales dont l'annonce figure sur la couverture du *Coloriste*.
- 2^o Non, le verre ne se cuit pas comme les émaux. Le prix d'un four n'est pas fort élevé, mais on peut s'adresser au peintre-verrier pour cette opération; celui-ci ne refuse pas de laisser l'amateur assister à l'opération. Ce sera une leçon qui fera mieux comprendre nos explications futures.

3^o Certainement, dans n'importe quelle pièce, pourvu qu'elle soit bien éclairée.

4^o En suivant mot à mot; nos cours sont écrits pour ceux qui ne savent pas, et la réussite est certaine.

En un mot voir pour les fournitures aux annonces.

Boîte aux lettres.

M. B. à Pontoise. Pour l'or, nous ne nous rendons pas bien compte d'où cela peut provenir; peut-être en voyant le travail pourrions-nous vous donner un conseil pratique.

En ce qui concerne la gouache, nous ne nous servons, comme nous le disons dans le cours, que des gouaches Lefranc. Jamais nous n'avons eu à nous en plaindre.

Plus souples que celles dont vous usiez, il faudrait ne revenir sur le ton local que par touches légères et successives. Certainement vous mouillez trop.

Vous nous trouverez toujours en nous prévenant.

Rectification: Planche XIII numéro du 15 novembre 1893. — Le manuscrit du XV^e siècle est écrit en vieux hollandais: en langue appelée " *Dietsche tale*. "

Le Gérant G. STOFFEL.

Fournitures générales pour les Beaux-arts, Matériel, etc.

JOLI CADEAU D'ÉTRENNES

La Société Saint-Augustin vient de publier un charmant album ayant pour titre : LA LÉGENDE du GRAND SAINT NICOLAS, qui intéressera vivement tous les enfants, petits et grands.

Cet album, de format grand in-4°, contient : 12 magnifiques chromolithographies, la légende en musique, le texte de chaque scène imprimé en quatre langues : FRANÇAIS, RUSSE, ALLEMAND ET FLAMAND, en regard de chaque chromo.

Sous un élégant cartonnage, tranche dorée,

PRIX : 3 FRANCS.

LA REVUE DU NORD

Directeur : ÉMILE BLÉMONT

SOMMAIRE du N° du 15 NOVEMBRE 1893

Pour un chef-d'œuvre	LE QUINZAINIER.
Nos artistes : Joseph Van Driesten	ERNEST LANT.
Les Cœurs (Poésie)	PONTSEVREZ.
Au temps des Châtelaines	LABBÉ DE LIESSE.
La saint Martin à Dunkerque	M ^{me} COLOMB.
Roman lyrique	ÉMILE BLÉMONT.
Le mois de Novembre	JEAN PINSON.
Les Légendes du Nord	JEHAN D'AVESNES.
Le Nord à Paris	F. DE MÉNIL.
A propos de la Duchesnois	E. L.
A Maubeuge	FERNAND LEFRANC.
Marguerite George Wemmer	AN. CERFBERR.
Bulletin politique	PAUL LOUIS.
Courrier artistique	J. FOUQUIÈRES.
Echos du Nord	MARTIN GAYANT.

ILLUSTRATIONS

Van Driesten	J. V. D.
Novembre	CH. DÉZOBRY.

Rédaction et Administration, 30, Rue de Verneuil, PARIS.

Album de Broderies

GENRE MOYEN AGE

40 Planches chromo avec Feuilles de patrons.

COLLECTION de Modèles de Broderies pour Linge d'Église, pour l'ornementation des Autels, Nappes de Communion, Pales, Aubes, Rochets, etc.

Remarquables par la pureté du style, irréprochables quant aux convenances liturgiques, ils peuvent servir de types au point de vue du bon goût.

Nous convions tous les amis de l'art chrétien à répandre ces Modèles. Ils peuvent être assurés que, par là même, ils contribueront sérieusement à épurer le goût public, et à réaliser de grands progrès dans un art qui n'a pas encore, autant que les autres, profité des études archéologiques modernes et du puissant développement imprimé de nos jours à tous les arts.

Première Série : 1889.

- 1^{re} livraison : Croix pour pale ou nappe d'autel. — Bas d'aube ou de rochet. — Bordure de nappe d'autel ou de communion; croix pour marquer le linge d'église.
- 2^e livraison : Dessin pour nappe d'autel ou de communion. — Dessin pour border les corporaux, les purificateurs, etc. — Croix pour pale. — Dessin d'aube, de rochet, de nappe d'autel ou de communion.
- 3^e livraison : Dessin et bordure de coussin. — Bordure d'aube, de rochet, de nappe d'autel ou de communion. — Croix pour pale. — Croix pour marquer le linge d'église. — Bordure de couvertures d'autel. — Bandes de bibliothèque.
- 4^e livraison : Dessins pour bordure de rochet, pour petite nappe de communion, crédence, etc. — Bordure d'aube, de nappe d'autel ou de communion. — Croix pour pale. — Alphabet en lettres majuscules et minuscules, croix initiales, trait d'union. — Croix pour pale. — Dessins d'aube, de rochet, de nappe d'autel ou de communion.

Deuxième Série : 1890.

- 1^{re} livraison : Chasuble, manipule et étole à exécuter en application, en tapisserie ou en broderie, en couleurs. — Feuilles de patrons donnant ces vêtements en grandeur d'exécution.
- 2^e livraison : Dalmatique, chaperon et bandes pour chape et pour dalmatique. — Bordure des manches ou ailes de la dalmatique. — Croquis d'ensemble de la dalmatique. — Feuilles de patrons. — Texte explicatif.
- 3^e livraison : Chasuble, étole et manipule (dessin nouveau et très riche), en couleurs. — Feuille spécimen de patron à décalquer au fer chaud.
- 4^e livraison : Bande pour chape, chaperon de chape, huméral. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.

Troisième Série : 1891.

- 1^{re} livraison : Étoles, chaperon, bande pour chape. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 2^e livraison : Rideau, housse de cheminée. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 3^e livraison : Rideau et coussin. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 4^e livraison : Drapeau de congrégation, bannière religieuse. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.

Quatrième Série : 1892.

- 1^{re} livraison : Lambrequin de cheminée. — Coussin ou tapis de table. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 2^e livraison : Couverture d'autel. — Courtine latérale d'autel. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 3^e livraison : Lambrequin pour chasses, dais, etc. — Drapeau civil. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 4^e livraison : Dessin de fauteuil. — Huméral. — Dessin pour pelote ou pochette à ouvrage.

PRIX : 1 ^{re} Série (année 1889)	frs. 6.00
2 ^e » » 1890	frs. 8.00
3 ^e » » 1891	frs. 8.00
4 ^e » » 1892	frs. 8.00

Les 4 Séries prises en une fois, 24 francs au lieu de 30 francs.

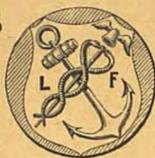
Il peut être joint à l'ALBUM, au gré des acheteurs, une série de patrons imprimés sur papier mince, à décalquer directement sur l'étoffe à broder, pour servir de guides dans l'exécution du travail. — Prix des patrons à décalquer :

0 fr. 50 la feuille ou 0 fr. 25 le mètre courant de bordure.

LEFRANC & C^{IE} PARIS

Exposition Universelle 1889
DEUX GRANDS PRIX

COULEURS EXTRAFINES
en tubes moites
pour l'Aquarelle, la Gouache,
la Miniature et l'Enluminure



COULEURS EXTRAFINES
pour la Peinture à l'huile
Couleurs et Vernis de
J. G. VIBERT
Couleurs à l'Encaustique

BOITE DE L'ENLUMINEUR

PASTELS FIXES — TOILES A PEINDRE — PANNEAUX
PIERRES A ENLUMINER — ORS ET BRONZES DE TOUTES COULEURS
ENCRE DE CHINE LIQUIDE — ENCRE SPECIALE POUR ENLUMINURE
MATERIEL D'ARTISTE, DE CAMPAGNE ET D'ATELIER
BROSSES ET PINCEAUX.

FRANCE — Dépôt chez tous les Marchands de Couleurs — ÉTRANGER.



PHARMACIE VICQ D'AZIR.

Produit spécialement recommandé.
APOZÈME LAXATIF
à l'écorce d'orange amère.

Purgatif, dépuratif et fortifiant

préparé par CH. LAPIQUE

PHARM. DE PREMIÈRE CLASSE.
3, Rue Vicq d'Azir, PARIS
et offert gratuitement à tout abonné du Coloriste
porteur d'un numéro.

Remise aux Communautés religieuses.

LETTRES DE NOUVEL AN
STYLE MOYEN AGE

SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN

LE LIVRE DE FAMILLE



L'EST-CE qu'un *Livre de Famille*?

Nos pères appelaient *Livre de Famille* ou *de Raison*, le livre où ils écrivaient au jour le jour les annales de la famille; c'était la chronique, le mémorial du foyer domestique où ils tenaient note des faits intéressant leur famille, des événements auxquels elle avait été mêlée ou dont ses membres avaient été témoins, aussi bien que de l'état civil et religieux des personnes qui en faisaient partie : naissances, mariages, décès, généalogie des aïeux, etc. Une partie aussi était consacrée au patrimoine, aux affaires d'administration, aux biens, aux acquisitions, au ménage en un mot. Le tout accompagné des réflexions que les faits pouvaient suggérer, et souvent de conseils, d'exhortations et d'indications utiles aux enfants, qui se transmettaient d'âge en âge les traditions domestiques.

Pour donner aux familles soucieuses de leurs traditions le moyen de revenir à ce bel usage que nous exposons d'après les écrits d'un éminent écrivain, M. de Ribbe, la Société de St-Augustin a publié un *Livre de Famille* conforme au type que nous venons de décrire.

Ce registre de feuillets encadrés avec art et richement décoré, en grand format in-4°, comprend cinq luxueux *Fascicules*. Chaque fascicule s'ouvre par un riche frontispice enluminé et historié.

LE PREMIER FASCICULE contient le *Calendrier à éphémérides* de famille, où l'on inscrit les dates mémorables dont l'ensemble résume l'histoire de la maison, et ne laisse pas oublier les fêtes patronales ni les anniversaires joyeux ou tristes. Une feuille pour chaque mois.

LE SECOND FASCICULE est consacré aux *Actes religieux et civils* de tous les membres de la famille : mariages, naissances, baptêmes, premières communions, confirmations, etc... Des pages gracieusement encadrées et ornées de gravures sont affectées à chacune de ces solennités. — Des écussons attendent les portraits ou les armoiries, ou les chiffres du père et de la mère. — Les serviteurs ont aussi leur place lorsqu'il y a lieu.

LE TROISIÈME FASCICULE est consacré à la *généalogie*. Outre l'intérêt qui s'attache au souvenir de ceux à qui nous devons l'existence, les documents sur notre origine nous sont parfois nécessaires. Il y a un tableau pour la *généalogie ascendante*. Quant à la *généalogie descendante*, qui se développe d'une manière variable pour chaque famille, chacun la dressera comme il voudra dans les pages réservées à cet effet. Des feuillets sont réservés aussi aux biographies ou notices d'ancêtres.

LE QUATRIÈME FASCICULE est consacré aux *défunts*. Les tables nécrologiques y sont nombreuses, car la famille d'outre-tombe s'agrandit d'année en année. Un gracieux album de portraits, où chaque photographie trouve sa place dans un bel encadrement de style, complète ces deux parties.

Ces différents Fascicules servent, pour ainsi dire, de préambule au CINQUIÈME et au plus important, qui sera proprement dit, le *Livre de Raison* qui doit contenir l'histoire de la famille comme nous l'exposons plus haut; il peut contenir aussi tout ce qui est relatif au patrimoine, etc.

PRIX en FEUILLES : sur beau papier teinté 30 frs; sur papier du Japon, 50 frs.

FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES (*facultatives*).

FASCICULE I. — Album pour portraits.
Frontispice.
10 feuilles.

FASCICULE II. — Armorial.
Frontispice.
4 feuilles en blanc

PRIX en FEUILLES : sur beau papier teinté, 8 frs; sur papier du Japon, 12 frs.

Les feuilles en blanc, ainsi que les autres pages dont on désirerait des exemplaires supplémentaires, sont fournies à part, au gré du client, aux conditions suivantes :

Frontispices. — 2 frs. l'un. — PAGES SUPPLÉMENTAIRES — 1 fr. les 4 feuilles en 1 couleur; 1-50 en 2 couleurs; 2 frs. en 3 couleurs.

Livré dans un écrin spécialement fait pour lui, le *Livre de Famille* constitue un joli cadeau dont le luxe peut varier au gré de l'acheteur.

Écrin en imitation cuir, avec titre en or : 10 frs; Écrin en percaline, plaque or et noir : 15 frs; Écrin riche en cuir, mosaïque plaque or : 30 frs.